

Remboursement d'une paire de chaussures défactueuses

Par Annele, le 30/06/2011 à 16:39

Bonjour,

J'ai acheté il y a moins d'une semaine une paire de chaussures (non soldée) à La Halle aux Chaussures. Ce matin la boucle a laché. J'ai donc voulu les échanger, or ils ne les ont plus dans la même taille et le même coloris. Et là on m'annonce qu'ils ne peuvent pas me rembourser et que la seule solution c'est que je me choisisse une autre paire dans le magasin dans un délai d'1 mois. Ont-ils le droit de faire ça? Car évidemment je n'y peux rien que la boucle ait lachée et encore moins qu'ils n'aient pas de stock!